

# ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION(S)



#### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623</a>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
en numéraire	première demande	fonctionnement	annuelle ou
(argent)	renouvellement (ou	global	ponctuelle
en nature	poursuite)	projets(s)/action(s)	pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <u>https://lannuaire.service-public.fr/</u>):

<b>État - Ministère</b> Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
Conseil régional
Direction/Service
Conseil départemental
Direction/Service
Commune ou Intercommunalité
Direction/Service
Établissement public
Autre (préciser)

# 1. Identification de l'association

	Site web:
1.2 Numéro Siret :	
1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récép (si vous ne disposez pas de ces numéros, v	
1.4 Numéro d'inscription au registre (articl Volume : Folio : Tribunal d'ir	
1.5 Adresse du siège social :	
Code postal : Commune	
Commune déléguée le cas échéant :	
1.5.1 Adresse de gestion ou de correspond	ce (si différente):
· ·	
Commune déléguée le cas échéant :	
1.6 Représentant-e légal-e (personne désig	e par les statuts)
	Prénom :Xavier
Fonction:	
Téléphone :	Courriel :
1.7 Identification de la personne chargée de	présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom :	Prénom :
Téléphone :	Courriel :
0. Dala	
Z. Reia	ons avec l'administration
Votre association bénéficie-t-elle d'agrér Si oui, merci de préciser :	nt(s) administratif(s)? oui non
Type d'agrément :	attribué par en date du :
L'association est-elle reconnue d'utilité	plique? oui non
Si oui, date de publication au Journal Officie	
L'association est-elle assujettie aux imp	s commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations		
A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? <i>(indiq</i> u		
·	oui Si oui, lesquelles?	
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :		
4. Moyens humains au 31 décemb	re de l'année écoulée	
Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)  Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité		
publique		
Adhérents  Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association		

# 5. Budget¹ de l'association

Année

ou exercice du

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant	
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services			
Achats matières et fournitures	73 - Concours publics			
Autres fournitures	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>			
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs				
Locations				
Entretien et réparation				
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation				
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires				
Publicité, publication				
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres				
63 - Impôts et taxes				
Impôts et taxes sur rémunération				
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante		
		756. Cotisations		
		758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières		76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) 3			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature	870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN	TOTAL DONT CVN		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°

Dupliquer les pages 5 à 7, et le cas échéant 8, pour chaque projet.

6. Projet - Objet de la demande Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?  Intitulé:	oui
Objectifs :	
Description :	
<u><b>Bénéficiaires</b></u> : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'éga (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), non éventuelle, etc.	alité et de fraternité de la République nbre, âge, sexe, résidence, participation financière

Projet n°
-----------

### 6. Projet - Objet de la demande (suite)

Te	rr	itr	۱ir	^	

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés <sup>4</sup>		
Volontaires (services civiques)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

<u>Date ou période de réalisation :</u> du (le) au

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

# 6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du

au

CHARGES Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES	RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs		
Locations		
Entretien et réparation		
Assurance	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		
62 - Autres services extérieurs	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		
Publicité, publication		
Déplacements, missions	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		
63 - Impôts et taxes		
Impôts et taxes sur rémunération		
Autres impôts et taxes	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	75 - Autres produits de gestion courante	
	756. Cotisations	
	758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU	PROJET
Charges fixes de fonctionnement		
Frais financiers		
Autres		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
CONTRIBUTIONS V	OLONTAIRES EN NATURE (CVN) <sup>7</sup>	
36 - Emplois des contributions volontaires en nature	87 - Contributions volontaires en nature	
360 - Secours en nature	870 - Dons en nature	
361 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature	
362 - Prestations		
364 - Personnel bénévole	875 - Bénévolat	
	TOTAL DONT CVN	

La subvention sollicitée de

€, objet de la présente demande représente

dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

% du total des produits du projet

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

# DEMANDE D'EQUIPEMENTS

#### Date de la demande

Demande d'équipement pour une manifestation Dem Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation longue de		nande d'équipement à titre permanent ou de duréee		
Date de la manifestation : Date de				
Titre - nom de la manifestation :	Date de	ate de fin :		
	Date de			
Descriptif sommaire de la manifestation :	Qualifica	tion du besoin / projet concerné par la demande :		
	Nombre	de bénéficiaires :		
Nombre de personnes attendues :  Horaire de la manifestation : Début : h	1.00.00			
Fin: h				
S <u>i</u> te₊lieu ou é <u>q</u> ui <u>pemen</u> t :		<u>Matériel</u> : <u>Quanti</u> <u>té</u> :		
Parc, jardin :		Sonorisation, micro, pied		
Voie publique (allée, place, square, etc.) :		Vidéoprojecteur, écran		
Stade (préciser) :	Projecteurs, éclairage			
	Stand-Barnum 3x3m			
Salle, gymnase :	Stand-Barnum 3x3m avec électricité			
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :		Stand-Barnum 3x3m avec éclairage		
		Chaises		
	Tables, tréteaux			
Autre : urnes, isoloirs, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre	Bancs			
		Grilles, panneaux et supports d'exposition		
		Barrières de chantiers, de police ("Vauban")		
	Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)			
Livraison ou installation conforme le :				
Etat des lieux sortant le :				
Commentaires état matériel :				
SECURITE Partie réservée à la collectivité				
Présence/ronde police souhaitée : de h à h				
Gardiennage:				

#### 7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et a	aux
libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.	

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci<sup>8</sup>.

#### déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>9</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la <u>Charte des engagements réciproques</u> conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)<sup>10</sup>

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- => Joindre un RIB

Fait, le à

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

<sup>9</sup> Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

<sup>10</sup> Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Réglement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

#### 7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.